



LE JOB SHARING

DEUX EXPERTISES POUR LE PRIX D'UNE





LES AVANTAGES DU JOB SHARING POUR

L'EMPLOYÉ-E

- › Accès à des postes à responsabilité tout en travaillant à temps partiel
- › Diversité et innovation par une large palette d'activités
- › Conciliation vie professionnelle et vie privée
- › Deux expertises valent mieux qu'une
- › L'avis du partenaire éclaire le choix décisionnel et diminue le sentiment de « solitude du chef »
- › Réintégration professionnelle facilitée pour ceux qui ont quitté temporairement le marché de l'emploi
- › Élargissement du réseau: nouveaux contacts établis grâce au duo.

L'EMPLOYEUR

- › Plus de productivité et présence continue
- › Rétention de talents par l'introduction de modèles de travail flexibles
- › Prise de décision plus aboutie par l'échange entre partenaires
- › Compétences et réseaux à double
- › Transfert de savoir-faire en cas de job sharing intergénérationnel
- › Employé-e-s motivés et loyaux, moins de risque de burn-out
- › Attractivité en terme d'image avant-gardiste sur le marché du travail

ET POUR LA SOCIÉTÉ

*Meilleure répartition
des opportunités
d'emplois*

*Plus de mixité
dans les postes
de direction*

*Nouvelle
mobilisation de
personnes qualifiées*

*Meilleure
rentabilité
de la formation*

À QUI S'ADRESSE LE JOB SHARING ?

Femmes et hommes dynamiques qui souhaitent combiner un poste stimulant avec d'autres activités

Jeunes professionnels prêts à mieux intégrer l'entreprise à travers un échange intergénérationnel

Seniors qui désirent rester actifs et transmettre leur savoir tout en travaillant moins



QUELLES QUALITÉS POUR PARTAGER UN EMPLOI ?

Le job sharing nécessite des prérequis ; il n'est pas fait pour tous. Les partenaires en duo font preuve de flexibilité, d'ouverture d'esprit, de valeurs communes, de générosité, disposent d'un esprit critique tout en acceptant de se remettre en question et en cas de besoin, savent gérer les conflits de manière constructive.

QUELLES FORMES DE PARTENARIAT ?

Le job sharing varie non seulement par ses individus (genre, âge, personnalité), mais également par différentes modalités temporelles. Pour préserver un salaire adéquat, plusieurs taux d'activité sont possibles. Le job sharing ne se limite pas à 50%-50%.

Deux exemples :

← job sharing à 100% →

LUN	MAR	MER	JEU	VEN
A	A	A	B	B
B	B	B	A	A

← top sharing à 100% + 20% projet →

LUN	MAR	MER	JEU	VEN
Chef-fe A	Chef-fe A B	Chef-fe A	Chef-fe B A	Chef-fe B
Chef-fe A	Chef-fe A	Chef-fe B	Chef-fe B	Chef-fe B

Cf. www.go-for-jobsharing.ch (variantes temporelles)



Le job sharing est un partage d'emploi entre deux (ou plusieurs) personnes avec des tâches interdépendantes et une responsabilité commune.



LE MARCHÉ SUISSE EST-IL PROPICE AU JOB SHARING ?

En Suisse, 60% des femmes et 18% des hommes travaillent à temps partiel (actifs occupés). Cet écart de pourcentage est l'un des plus élevés au monde. Globalement, le travail à temps partiel est pratiqué par un tiers de la population active en Suisse, en deuxième position après les Pays-Bas (OFS, 2020).

Plus les femmes mères de famille sont formées, plus elles auront tendance à travailler à temps partiel avec des variations en lien avec d'autres facteurs spécifiques selon chaque situation personnelle. Près de 50'000 femmes avec formation universitaire, en particulier des mères de famille, ne sont pas actives professionnellement.

Le temps partiel a plusieurs inconvénients : peu d'accès à des postes de direction, présence intermittente au travail, sous-utilisation des qualifications et emplois sans perspective, risque de perdre les acquis, inégalités entre femmes et hommes.

Le job sharing optimise le temps partiel ; c'est un modèle innovant, une troisième voie sur le marché du travail !

Pour plus d'informations et d'accompagnement dans la mise en œuvre de votre duo, contactez-nous.

*Les membres actifs du comité PTO (Association Part-Time Optimisation)
info@go-for-jobsharing.ch*

POUR TROUVER UN-E PARTENAIRE PROFESSIONNEL-LE, CONSULTEZ LE SITE
WWW.WEJOBSHARE.CH

POUR EN SAVOIR PLUS ET DÉCOUVRIR DES TÉMOIGNAGES, CONSULTEZ LE SITE
SPÉCIALISÉ QUI S'ADRESSE À LA FOIS AUX EMPLOYÉ-E-S ET AUX EMPLOYEURS/RH
WWW.GO-FOR-JOBSHARING.CH

